

INTITULE DU POSTE

Maître de conférences associé / TPCAU 100% 1 poste

ELEMENTS ADMINISTRATIFS

Versant :	Fonction publique de l'Etat
Intitulé du poste :	Maître de conférences associé 100 %
Catégorie :	A
Date de vacance de l'emploi	01/09/2026

LOCALISATION DU POSTE

Région	Normandie
Département	Seine Maritime
Adresse	27 rue Lucien Fromage 76160 Darnétal

EMPLOYEUR

Créée en 1904, l'ENSA Normandie s'est installée en 1984 sur les communes de Darnétal/Rouen dans une ancienne usine (architecture de la moitié du XIXe siècle) au cœur d'un parc de 2,5 ha. L'école offre aujourd'hui 5000 m² de surface dédiés à l'enseignement. Se rajouteront 500m² dédiés à la recherche en 2024.

Elle est membre de la ComuE qui regroupe l'ensemble de l'ESR de la Normandie. Elle est partenaires des projets "Excellences" de l'Université de Rouen (anticiper les transitions et travailler sur le pluririsque) et de l'Université du Havre (créer un campus polytechnique des territoires maritimes et portuaires)

Elle accueille 52 enseignants dont 6 professeurs et 5 HDR, 100 intervenants extérieurs, une équipe administrative de 40 agents pour former près de 700 étudiants.

Son projet pédagogique est caractérisé par une Licence offrant un parcours de progressivité bien identifié et clôt par un semestre d'ouverture internationale. Cette Licence se développe avec un double cursus Licence architecture-Bachelor ingénieur (INSA Rouen) et une Licence délocalisée à Hanoï.

Le Master est structuré en trois domaines d'étude : Expérimentations (architecture et écologie), Transform (enjeux de l'intervention dans l'existant) et Architecture de la Ville et des Territoires. Elle délivre le master DRAQ en bi cursus avec le département de Génie civil l'Université du Havre et le Master Architecte-Ingénieur (INSA Rouen).

Depuis juillet 2023, l'ENSAN Normandie est accréditée à la délivrance du doctorat.

DESCRIPTIF DU SERVICE

L'Unité de recherche en architecture ATE «Architecture, territoire, environnement» a été labellisée Équipe d'accueil n°7464 par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en 2016 (ATE – EA 7464). Elle dépend d'un établissement de tutelle : l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie (ENSA Normandie), elle-même établissement public administratif placé sous la tutelle conjointe du ministre chargé de l'architecture et du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

ATE Normandie a pour mission la création, la diffusion et la valorisation de connaissances nouvelles auprès de la communauté scientifique. Il est organisé en 4 axes de recherche pluridisciplinaires :

- ARCHE, Architecture, environnement et cultures constructives
- Création, Dispositifs du sensible

- URRBS, Urbanités et ruralités résilientes
 - Médiations, Culture, Savoirs, médiations de l'architecture
- Les doctorats sont délivrés dans deux écoles doctorales de Normandie Université :
- ED 556 HSRT (Homme, Sociétés, Risques, Territoires)
 - ED 558 Normandie Humanités (Doctorat de recherche et de création, RADIANT)

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution

Groupe de disciplines : TPCAU

Discipline :

Charges pédagogiques :

L'ENSA Normandie recrute un ou une maître(sse) de conférences associé(e) à plein temps (320h) ayant une bonne connaissance des enjeux de métier et de pratique de l'architecture afin de :

- Rejoindre l'équipe pédagogique de la HMONP,
- Donner des cours magistraux sur les questions de métier en Licence et en Master et coordonner les stages de Licence,
- Participer à l'enseignement dans le champ TPCAU.

HMONP (160hTD) : l'enseignant(e) participera à la coordination collégiale de la formation. Il ou elle aura à sa charge l'organisation d'un séminaire de trois jours sur les questions du projet d'architecture. Il ou elle assistera à la moitié des heures de formation afin d'en assurer la qualité transversale et participer à l'animation. En tant que directeur ou directrice d'études, il ou elle suivra un groupe de 6 ADE. Il ou elle participera aux jurys de soutenance et aux réunions pédagogiques.

Cours métier (60hTD) : En Licence et en Master, l'enseignant(e) donnera des cours magistraux entre le S05 et le S08 sur les métiers de l'architecture. Ces cours aborderont progressivement les fondamentaux de la profession d'architecte ainsi que l'évolution et la diversification des métiers de l'architecture. L'enseignant(e) assurera la coordination des stages ouvrier et de première pratique afin d'adosser l'enseignement sur le métier à ces dispositifs pédagogiques.

Participation au champ TPCAU (100hTD) : L'enseignant(e) participera aux activités du champ TPCAU, selon son profil, il encadrera un atelier de projet en cycle Licence ou participera à d'autres enseignements (fabriques en cycle Master dans le DE AVT, suivi de stages, le rapport d'études...)

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

1 - Expériences et compétences requise

Le profil recherché doit démontrer une expérience avérée dans la formation aux enjeux des pratiques professionnelles et des métiers de l'architecture, ainsi qu'une capacité à enseigner en Licence, Master et Post-Master (HMONP). Des expériences de coordination de formations comparables seront un atout.

Afin de s'inscrire dans la stratégie de l'ENSA Normandie à fonctionner en synergie avec son territoire, le ou la candidat(e) devra démontrer une capacité à adosser sa pédagogie à un réseau d'acteurs orienté, soit autour des enjeux de filière bio ou géo-sourcée, soit autour d'une dimension territoriale.

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

L'enseignant(e) recruté(e) devra démontrer une capacité à construire une réflexion sur les liens entre pratique et recherche scientifique en architecture. Il ou elle aura vocation à participer aux activités du laboratoire ATE.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

L'enseignant(e) sera Architecte DPLG, HMONP, ou Architecte Diplômé d'État. Une expérience avérée dans le monde des entreprises d'architecture ainsi qu'une pratique de recherche seront des atouts pour ce poste.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- Une lettre de motivations
- Une note pédagogique relative à la spécificité du poste développée au regard du projet d'établissement et pédagogique de l'ENSA Normandie (2 pages maximum)
- Un CV faisant ressortir les expériences professionnelles, références et situation professionnelle actuelle.
- Un extrait des travaux significatifs
- Une copie du diplôme le plus élevé requis pour l'enseignement ou toutes pièces utiles attestant de l'expérience en lien avec la discipline enseignée si les conditions de diplôme ne sont pas remplies
- Une copie d'une pièce d'identité
- Pièce justificative d'une activité principale permettant de disposer de revenus réguliers (associé à 50%)

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT

Conditions pour être recruté en qualité de maître de conférences associés (cf. article 1er et 7 du décret n°2018-107 du 15 février 2018) :

Article 1er : « Dans les écoles nationales supérieures d'architecture, peuvent être recrutées en qualité de professeur ou de maître de conférences associé des personnalités françaises ou étrangères remplissant l'une des conditions suivantes : 1° Justifier d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les écoles d'architecture autre qu'une activité d'enseignement, d'une durée d'au moins trois ans dans les cinq années qui précèdent le 1er janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de maître de conférences associé et d'au moins sept ans dans les neuf années qui précèdent le 1er janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de professeur associé ; 2° Détenir l'un des diplômes mentionnés, pour les maîtres de conférences associés, au 1° de l'article 31 du décret n° 2018-105 du 15 février 2018 susvisé portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture et, pour les professeurs associés, au 1° de l'article 48 du même décret ; 3° Détenir un diplôme universitaire, une qualification ou un titre étranger estimé équivalent par le conseil scientifique et pédagogique de l'établissement, mentionné aux articles 14 à 22 du décret n° 2018-109 du 15 février 2018 susvisé relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture et modifiant le code de l'éducation, réuni en formation restreinte, et exercer ou avoir exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche ».

Article 3 « Les professeurs et maîtres de conférences associés recrutés à temps plein ne peuvent exercer simultanément une activité d'agent public »

Article 5 « Les obligations de service prévues au 1° du I de l'article 7 du décret n° 2018-105 du 15 février 2018 précité sont applicables aux professeurs et maîtres de conférences associés à temps plein ».

Les maîtres de conférences associés à mi-temps doivent justifier d'une activité principale hors enseignements permettant de disposer de revenus réguliers.

RENSEIGNEMENTS

Personne à contacter

alina.chisliac@rouen.archi.fr

ENVOI DES CANDIDATURES

Exclusivement par voie dématérialisée à

personnel@rouen.archi.fr

Date limite de candidature : 8 juin 2026

Modalités de recrutement :

Après examen des dossiers par les membres du CPS restreint, les candidats dont les dossiers seront présélectionnés seront auditionnés à l'école le 23 juin 2026.